



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 17 JUIN 2024

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil municipal :
le 11/06/2024

Publication :
le 21/06/2024

Délibération n° D-2024-189

Utilisation de la plateforme API Particulier - Quotients familiaux
portail Familles

Président :

Monsieur Jérôme BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Nicolas VIDEAU, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Florence VILLES, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie VOLLAND, Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Lydia ZANATTA, Monsieur Gerard LEFEVRE, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Aline DI MEGLIO, Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Florent SIMMONET, Monsieur Hervé GERARD, Madame Aurore NADAL, Monsieur François GUYON, Madame Stéphanie ANTIGNY, Monsieur Karl BRETEAU, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Noélie FERREIRA, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Mélina TACHE, Monsieur Bastien MARCHIVE, Madame Ségolène BARDET, Monsieur Baptiste DAVID, Monsieur François GIBERT, Madame Véronique BONNET-LECLERC, Madame Cathy GIRARDIN, Monsieur Sébastien MATHIEU, Madame Elsa FORTAGE, Madame Véronique ROUILLE-SURAULT, Monsieur Hugo PASQUET--MAULINARD.

Secrétaire de séance : Lydia ZANATTA

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Jeanine BARBOTIN, ayant donné pouvoir à Monsieur Dominique SIX, Madame Yamina BOUDAHMANI, ayant donné pouvoir à Madame Stéphanie ANTIGNY, Madame Fatima PEREIRA, ayant donné pouvoir à Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Julia FALSE, ayant donné pouvoir à Madame Elsa FORTAGE

Direction de l'Education

Utilisation de la plateforme API Particulier - Quotients familiaux portail Familles

Madame Rose-Marie NIETO, Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Depuis de nombreuses années, la Ville de Niort s'inscrit dans une logique d'innovation, d'amélioration et de simplification notamment au travers de la dématérialisation de certaines démarches des usagers.

Dans ce cadre, la Ville de Niort s'est dotée du portail famille en 2022. Module complémentaire du logiciel métier MAELIS de la Direction de l'Education, ce portail facilite les démarches des usagers et complète l'offre d'accueil.

La Direction Interministérielle du NUMérique (DINUM) a créé une interface de programmation d'application (API Particulier : Application Programming Interface) permettant le rapatriement automatisé des données de la Caisse d'Allocations Familiales. Ces données sont nécessaires au calcul des quotients familiaux qui déterminent les tarifs applicables. Aujourd'hui, 2800 familles sont allocataires de la CAF, soit 93% des familles.

Cette API favoriserait la simplification des démarches administratives des usagers tout en développant les démarches via le portail famille. Elle permettrait également d'accéder aux données des particuliers de manière sécurisée et de disposer d'informations certifiées à la source.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver la demande d'habilitation auprès de la Direction Interministérielle du NUMérique (DINUM) pour la transmission des quotients familiaux des familles via le module « API particulier » ;
- autoriser la signature de tout document afférent à la mise en œuvre de cette API.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Le Secrétaire de séance

Le Président de séance

Lydia ZANATTA

Jérôme BALOGÉ